

passionné de Josépin, est à Lyon le représentant des écoles maniéristes qui avaient tant de vogue à Rome au dix-septième siècle, et de cet art des grandes machines et des vastes ordonnances, facilement conçues, qui doivent séduire en multipliant les illusions. Il revint de Rome avec une réputation toute faite et, dès l'année 1614, il reçut une commande du Consulat.

« BB, 150, 1614. Marché passé avec Horace Leblanc pour pourtraire au vif et au naturel les prévosts des marchands et échevins, puis la réduction du Consulat à l'instar de celui de Paris, comme aussi ceux du feu roy Henri d'heureuse mémoire, du roi à présent régnant, et de MM. les gouverneurs et lieutenants généraux au dict gouvernement, qui ont eu les dictes charges puis le dict temps, et ce à raison de dix livres tournois par chacun pourtrait enrichi et doré, à la forme de celui que le dict Blanc a représenté au Consulat du dict feu roy ; lequel Blanc a promis de rendre lesdicts pourtraicts au nombre de cinquante-sept, à raison de huit pourtraits par mois. »

Depuis cette époque, jusqu'à la mort de l'artiste, arrivée en 1637 (1), les archives de Lyon contiennent les mentions suivantes :

« BB, 153, 1617. Mandement de 155 livres à Horace Leblanc tant pour la valeur de cinq grands portraits, y compris la bordure de bois de noyer, à raison de 12 livres la pièce, que de cinq petits portraits du prévôt des marchands et des échevins, exécutés par l'artiste dans le livre de l'échevinage, au prix de dix livres pièce : »

« BB, 159, 1621. Mandement de 113 livres tournois

159, 163, etc. — Clapasson, *Description de Lyon*, 12, 66, 137, 146, 162, 144.

(1) BB, 191. *Archives de Lyon*.